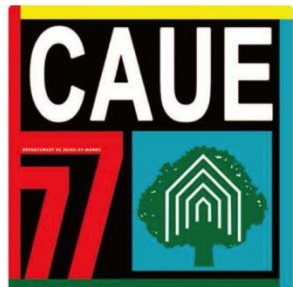




Comment gérer la voirie sans pesticide à partir du 1^{er} janvier 2017

Retour d'expériences de communes
Briardes





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

DRIAAF

Loi Labbé – Point sur la réglementation

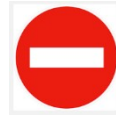
Pauline Bodin – pauline.bodin@agriculture.gouv.fr
Direction régionale et interdépartementale de
l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt

ÉCOPHYTO 

JEVI JARDINS ESPACES VÉGÉTALISÉS
ET INFRASTRUCTURES

Loi Labbé du 6 février 2014 (loi n°2014-110) Et Loi de transition énergétique, du 17 août 2015 (loi n°2015-992)

 olet personnes publiques



1^{er} janvier 2017



 olet jardiniers amateurs



1^{er} janvier 2019





PRÉFECTURE DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

DRIAAF

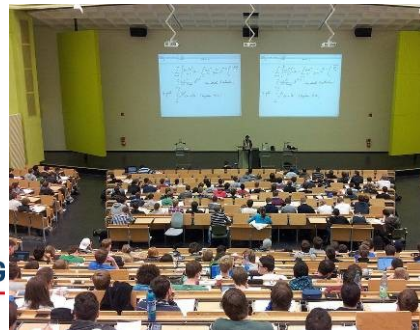
Loi Labbé décryptage !

Qui ? Etat, collectivités territoriales et ...

...Un **établissement public** est une personne morale de **droit public** disposant d'une autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt général, précisément définie, sous le contrôle de l'Etat, la région, le département ou la commune dont il dépend.

Il ne doit pas être confondu avec un établissement d'utilité publique qui relève du droit privé.

Exemple association reconnu d'utilité publique (Action contre la faim, Médecin du monde, SPA...)



Où ?

Des espaces accessibles ou ouverts au public

Est considéré comme **accessible au public** tout espace ne comportant pas de dispositif permettant d'empêcher l'accès au public.

Est considéré comme **ouvert au public** un lieu accessible à tous, sans autorisation spéciale de quiconque, que l'accès en soit permanent et inconditionnel ou subordonné à certaines conditions.





PRÉFECTURE DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

DRIAAF

Loi Labbé décryptage !

Où ?



Promenades Lieu aménagé qui permet la promenade, que ce soit en zone naturelle, urbaine ou agricole



Voiries Toutes les voies de communication (fluviale, routière ou ferroviaire) + dépendances (trottoir, accotement, fossés...)



Espaces Verts L'académie française définit les EV comme des « surfaces réservées aux arbres, à la verdure, dans l'urbanisme moderne »
Mais pour la loi Labbé approche fonctionnelle des espaces ; cimetières et terrains de sports ne sont concernés qui s'ils font l'objet d'un usage de « promenade» ou d'«espaces verts » □ appréciation au cas par cas



Forêts Couvert arboré de plus de 10% sur au moins un demi ha

Ne concerne pas les produits :

- de biocontrôle
- utilisables en AB
- à faibles risques
- substances de base



E-Phy

1884 résultats dans les produits phytopharmaceutiques

Aucun critère de recherche [> Ajouter des critères](#)

FILTRES

Etat : Autorisé

Mention :

- Emploi autorisé dans les jardins (281)
- Liste biocontrôle (202)
- Utilisable en agriculture biologique (198)
- Mention abeille (44)

Gamme d'usage :

- Professionnel (1601)
- Amateur / emploi autorisé dans les jardins (212)

Trier par : Pertinence ▼ Croissant ▼

1 2 3 4 5 6 7 8 9 ... suivant » dernier »

6300001	DITHANE M 45 INDOFIL INDUSTRIES (Netherlands) B.V.	<input checked="" type="checkbox"/> AUTORISÉ
Seconds noms commerciaux		
ADDAX MANFIL PLUS MANZOCURE SP VACOR 80 WP		
Fonctions		
Fongicide		
9900242	DITHANE NEOTEC INDOFIL INDUSTRIES (Netherlands) B.V.	<input checked="" type="checkbox"/> AUTORISÉ
Seconds noms commerciaux		
MILCOZEBE DG		
Fonctions		
Fongicide		

<https://ephy.anses.fr/>



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

DRIAAF

Loi Labbé décryptage !

Les dérogations admises par la loi

- Traitements de lutte obligatoire

Arrêté du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire

- Danger sanitaire grave menaçant la pérennité du patrimoine historique ou biologique et ne pouvant être maîtrisé par d'autres moyens y compris une méthode non chimique. (Loi n°2017-348 du 20 mars 2017)

Érogations admises par la loi **pour l'entretien des voiries**

« Zones étroites ou difficile d'accès, telles que bretelles, échangeurs, terre-pleins centraux et ouvrages »



« Pour des raisons de sécurité des personnels chargés de l'entretien et de l'exploitation ou des usagers de la route, il doit donc être démontré que la mise en sécurité des personnels ou des usagers ne



« Si l'interdiction entraîne des sujétions disproportionnées sur l'exploitati

Le site de l'ITAB ☐ substance de base, produits UAB, produits à faible risque

<http://www.itab.asso.fr/>

La note de service DGAL/SDQP/2016-853 ☐ produits de biocontrôle

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2016-853>

Quels produits pour quels espaces en JEVI ?

http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Tableau_de_synthese_quel_produit_quel_usage_V4_cle41e5bc.pdf

Ma commune sans pesticide le guide des solutions

http://www.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/10-_Guide_zero_pesticides.pdf

Le site de référence JEVI pro <https://www.ecophyto-pro.fr/>



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

DRIAAF

Lettre Actuphyto

Actualité Ecophyto
Actualité Réglementaire
Actualité technique

Actualités Phyto
LA LETTRE D'INFORMATION PHYTOGÉNÉRAIRE N°104 DE LA DRIAAF ÎLE-DE-FRANCE - AOÛT 2016

Actualité Ecophyto

JOURNÉE TECHNIQUE SOJA BIO :
Valoriser les pratiques écologiques en intrants et démonstration d'outils de désherbage mécanique

Une journée de communication centrée sur la culture du soja et le désherbage mécanique était organisée, le 10 juin dernier, sur le plateau de Chasse en soja biologique mise en place à Corgonville-Thionville (51) par M. Thierry CUERIN et s'adressait à un large public d'agriculteurs et de conseillers d'Île-de-France. Cette journée pédagogique a été animée par les Chambres d'Agriculture d'Île-de-France dans le cadre du Pôle de Compétitivité Techniques en Agriculture Biologique (PCTAB) en appuyant sur les expérimentations mises en place dans le cadre du Plan Soja Île-de-France. Le financement de la journée a été assuré dans le cadre des financements régionaux ECOPHYTO. La matinée était réservée aux agriculteurs et bio (45 personnes présentes). L'après-midi, furent des agronomes conventionnels (50-70 personnes présentes), ainsi le volet agricole auprès de ce public la culture du soja, encore peu connue dans la région, comme piste de développement et d'abandonner des rotations ainsi qu'il présenter un large éventail d'outils de désherbage mécanique.

Plateforme soja :
Les fondamentaux agronomiques de la culture du soja ont été rappelés (par M. Jean Lievin, ingénieur régional Teyss Inovia) en présentant les points clés de l'itinéraire technique (implantation, semis, désherbage, irrigation, maladies, récolte).

LETTRE N°104 - AOÛT 2016 - PAGE 1

C'est un insecte piqueur-suceur. Les adultes et les larves absorbent la sève et rajoutent l'écoulement par absorption de miel. Une prunelle ficommeuse blanche et de la fumagine se développent abondamment sur les feuilles, diminuant l'activité photosynthétique des plantes. L'aspect visuel des végétaux est déprécié ainsi que la valeur marchande des fruits.



Larve et adulte de Myndus persicae (genre Myndus)

Ce ravageur vient d'être signalé pour la 1^{ère} fois dans la région, par le jardin de Luxembourg sur des intrins notamment, avec identification confirmée par la France.

Une lutte biologique est possible avec le lâcher d'un microsymphyle (Neodynerus typhlocybae), prédateur et parasitoïde des larves de Myndus persicae.

ARBRE EN MILIEU URBAIN : GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

Traité de l'anglais vers l'italien, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuriste et du paysage, la version française de l'ouvrage « Trees in Hard Landscapes : A Guide for Designers (2014) est désormais disponible sous le nom : « Arbres en milieu urbain ». Guide de mise en oeuvre.

Conçu par le Trees and Design Action Group (TAG) en partenariat avec les organismes professionnels représentant les ingénieurs de voirie et de transports urbains (Chartered Institution of Highway and Transportation - CIHT) ainsi que le groupe civil en ingénierie (Institution of Civil Engineers - ICE) ce guide fait le pont sur l'état des données connaissances et techniques permettant d'assurer une réhabilitation des arbres, des infrastructures et des usages qui caractérisent la ville contemporaine. Il explore, sur un mode plus technique, les défis et les solutions offerts aux professionnels de la ville pour intégrer arbres et infrastructures.

Bien qu'initialement produit pour le contexte britannique, ce guide constitue une ressource de premier ordre pour les professionnels français travaillant sur les enjeux de voiries urbaines, de gestion des déplacements, d'espaces publics, de paysage, de gestion de l'eau et de qualité de l'environnement en ville. La symbolique graphique et pluridisciplinaire des connaissances qu'elle associe est unique en son genre.

Lien de téléchargement :
http://www.tag.org.uk/uploads/42/09/420090/0tag_3911frrenchinfr.pdf

DRIAAF
 Direction de la publication
 Anne BOU
 Responsable
 Direction DRIAAF Île-de-France
 93100 Montreuil
 01 49 49 10 00

DRIAF Île de France
 Direction régionale de l'agriculture
 et de la forêt
 Direction DRIAF Île-de-France
 100 rue de la République
 93100 Montreuil
 01 49 49 10 00

DRIAF Île-de-France
 Direction de la formation
 et de l'évaluation
 Direction de la formation
 et de l'évaluation
 Direction de la formation
 et de l'évaluation

bonnez-vous gratuitement ecophyto.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Archives : <http://draaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Lettres-Actuphyto>